

LA QUESTION DES ÉCOLES CATHOLIQUES

Et quel est donc le huitième sacrement que J. C. a inventé pour conférer dans sa sainte Eglise cette nouvelle et suprême dignité de membre d'un Bureau des écoles séparées ?

Tant que l'Eglise catholique sera l'Eglise catholique, les prêtres enseigneront et les fidèles écouteront; les prêtres dirigeront et les fidèles seront dirigés; les prêtres commanderont et les fidèles obéiront.

Les prêtres exerceront de droit divin la surveillance des écoles: D'abord sur le programme des études et les livres destinés à l'enseignement.

Les membres du Bureau ou autres officiers de l'instruction publique peuvent bien choisir entre divers livres approuvés par l'Ordinaire, ils peuvent aussi soumettre à son approbation tous ceux qu'ils croient être plus utiles à l'éducation des enfants.

Voilà ce que j'avais à vous dire pour protester comme je le dois contre les paroles que j'ai entendues dans une assemblée publique.

20 Le droit qu'a l'évêque sur les livres, il l'a au même titre sur les professeurs sans doute, ni l'évêque ni le prêtre n'a la prétention d'imposer son choix; mais il a le droit d'exiger certaines garanties pour les mœurs et la foi des enfants.

Et ce droit de surveillance et de contrôle sur les professeurs, l'autorité religieuse la garde après leur engagement. Que les commissaires les surveillent pour voir s'ils remplissent les conditions de leur engagement et s'ils tiennent comme il convient l'école qu'on leur a confiée, c'est leur droit et leur devoir.

30. Nous avons aussi et nous réclamons le droit de surveillance et de contrôle sur les enfants. Ce droit nous l'avons acquis au baptême. Tant que votre enfant sera baptisé, l'enfant appartiendra à l'Eglise comme il vous appartient, par le droit naturel et surnaturel.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modez Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

naturelle. Eh bien! votre enfant appartient au même titre à l'Eglise, car c'est elle qui l'a engendrée à la vie surnaturelle. Tant que le fils sera l'image vivante de son père, il appartiendra à son père. Et tant que votre fils sera par le baptême l'image vivante de J. C., il appartiendra à l'Eglise sa mère.

Et l'Eglise, ce n'est ni un inspecteur ni un commissaire des écoles—C'est le prêtre, l'évêque et le Pape—Toujours donc le prêtre aura le droit de veiller à sauvegarder la foi et les mœurs de vos enfants, aux écoles comme ailleurs. Chaque fois que votre enfant court un danger inévitable pour sa foi ou pour ses mœurs, l'Eglise pourra comme le Sauveur le prendre dans ses bras en disant comme le Sauveur:—Malheur à celui qui scandalise l'un de ces petits enfants—Elle pourra prendre toutes les mesures qu'elle jugera indispensables pour les sauver.

Enfin l'Eglise n'a pas seulement le droit de veiller à ce qu'on n'enseigne ni le mal ni l'erreur; mais elle a le droit de faire enseigner les vérités de la foi et de la morale aux enfants. Et ce droit est personnel au prêtre et à l'évêque. C'est à eux, et à eux seuls que J.-C. a dit: Docete, enseignez. Et ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir.

Nous avons, nous prêtres, le devoir d'enseigner le catéchisme aux enfants. Nous pouvons en partie nous décharger de ce devoir sur d'autres; nous recommandons aux instituteurs et institutrices de faire apprendre aux enfants, au moins les prières nécessaires et la lettre du catéchisme. Mais nous gardons toujours le droit d'enseigner nous-mêmes tant que ne sera pas révoquée cette parole qui nous a été dite: *ite docete omnes gentes.*

Tant que nous serons prêtres nous ferons le catéchisme—ou nous voudrons et à qui nous voudrons—Voilà la parole de J.-C. qui nous a été dite à nous et à nous seuls: *Docete omnes gentes.*—Allez enseignez toutes les nations, le genre humain tout entier. Je suppose que les enfants qui fréquentent les écoles séparées font partie du genre humain. Nous avons donc le droit de les enseigner; et pas seulement dans l'Eglise et la sacristie. Quand J.-C. nous a donné ce pouvoir il n'y avait sur la terre ni église ni sacristie, et nous avions dès lors et nous gardons aujourd'hui, sans restriction de temps, de lieu ni de personnes le droit que nous a donné J. C.

Voilà ce que j'avais à vous dire pour protester comme je le dois contre les paroles que j'ai entendues dans une assemblée publique. Heureusement pour l'honneur du Bureau et pour l'honneur des catholiques d'Ottawa qu'il représente, ces idées ne sont pas les idées du Bureau. Plusieurs membres ont protesté énergiquement contre ces idées et ces paroles; je les en remercie et j'espère que les catholiques d'Ottawa leur en seront reconnaissants.

Sachez-le bien, mes frères, le jour où ces idées seront devenues les idées du Bureau tout entier, ce jour-là le bureau catholique aurait cessé d'exister. Le jour où un Bureau quelconque fermera ses écoles au prêtre et à l'évêque, ce jour-là, nous prêtres, nous fermerons nos églises à ces commissaires et aux enfants qui fréquentent leurs écoles, et aux parents qui y enverront leurs enfants. Et nous verrons si un Bureau des écoles peut se passer plus facilement de l'Eglise que l'Eglise peut se passer d'un bureau des écoles.

FUNERAILLES Ce matin ont eu lieu à l'Eglise St. Jean-Baptiste, de très-imposantes funérailles. C'étaient celles de Mme Marie Angèle Rousseau, épouse de M. Pierre Châteauevert, entrepreneur maçon et citoyen universellement estimé de toute la population de la localité.

Un concours considérable de parents et d'amis a accompagné la funèbre dépouille à l'Eglise et au cimetière.

Les porteurs des corps du poète étaient MM. Thos. Pampalon, Louis Laros, Chs Côte, F. Marois, Z. Vandy et Ls. Amyot.

Mme Châteauevert, qui était mariée depuis 58 ans, laisse un mari âgé de 84 ans, croyons-nous, 12 enfants, 80 petits enfants, et 40 arrière-petits enfants.

Nous offrons à cette famille éminentement canadienne-française et industrielle, nos meilleures sentiments de condoléances. Evénement du 16 nov.

Huitres monstres!—M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir. La plus petite de ces huitres mesure six pouces; elles sont détaillées à 2 centins pièce, et une douzaine ne remplissent une assiette.

LE GLOBE ET LA QUESTION RIEL

L'odieuse conduite tenue par le Globe dans l'affaire Riel, est jugée comme suit par un journal grit, le World, de Toronto:

"La conduite du Globe dans toute cette affaire a été d'une inconvenance révoltante et cette inconvenance n'a été que trop scrupuleusement imitée par un grand nombre de ses lieutenants. Dans des vers exécrables et dans une prose exécrable, il a fait tous les jours un appel aux sentiments d'Orangistes et des habitants de la province de Québec alternativement. Il n'a formulé aucune demande directe pour implorer la justice ou la miséricorde. Il a contemplé une situation emplies de douleur et de tristesses pour tous les citoyens honnêtes et généreux, avec une joie mal dissimulée et diabolique, et il a manifesté un lâche mépris qui était tout simplement révoltant pour tout ce qui n'était pas lié aux intérêts du parti. Un organe de parti qui ne peut mieux faire que de donner pour base à un programme politique les os des volontaires massacrés et des criminels exécutés promet de devenir, à la longue, plus dangereux pour ses amis que pour ses ennemis politiques."

LA QUESTION BIRMANE

Rangoon, 18.—Les troupes anglaises se sont emparées des forts dans le voisinage de Minhia, et ont pris la ville après un bombardement de trois heures par les batteries flottantes et les grosses pièces d'artillerie à bord des steamers. Les Anglais ont eu 4 hommes tués et 27 blessés.

Minhia formait une position des mieux fortifiées sur la rivière, et la prise de cette ville rend libre la marche des Anglais jusqu'à Mandalay, car les forts d'Arva, à 12 milles de la capitale birmane, ne sont que de faibles constructions comparées à celles de Minhia.

LES FAITS DU JOUR

La presse libérale d'Ecosse, dans ses commentaires sur le discours prononcé avant hier par Gladstone à West Calder, fait des remarques très-hostiles au chef libéral au sujet de la question d'un "désétablissement de l'Eglise."

Le département de la marine a reçu, hier, un télégramme de son agent à St. Jean, N. B., lui annonçant que le vapeur du gouvernement, le Lansdowne, était allé au secours de la barque Antwerp qui est échouée à Grand Harbor.

Une députation de médecins américains passera l'hiver à Paris pour étudier le système d'inoculation qu'emploie M. Pasteur pour guérir de la rage. M. Pasteur soigne actuellement dix-huit personnes qui ont été mordues par des chiens enragés et les résultats de sa méthode sont attendus avec anxiété.

La rumeur que la sœur de Riel, qui était religieuse au Nord-Ouest, dans la communauté des Sœurs Grises, était morte subitement en apprenant que son frère avait été exécuté, était fautive. Feue Sœur Sarah Riel appartenait à l'ordre des religieuses de la Congrégation de la bienheureuse Marguerite-Marie; elle est morte il y a déjà plus d'un mois, en octobre dernier.

Le Canadien de Québec dit qu'il ne sait pas si les membres du cabinet provincial ont protesté en corps contre l'exécution de Riel, mais que vingt-trois membres de l'assemblée législative ont protesté d'une manière régulière. Il ajoute que le commissaire des terres de la Couronne, l'honorable M. Lynch, a protesté aussi par une dépêche adressée à un membre du cabinet fédéral.

Le département de l'Agriculture a reçu un câblegramme de sir Charles Tupper annonçant que le comité de l'exposition coloniale et indienne a accordé au Canada une étendue de 7,000 pieds carrés en

dedans des bâtiments de l'exposition, en outre des 54,000 pie's déjà concédés. Il a aussi alloué une espace de 200 pieds de longueur par 14 de largeur dans les jardins pour l'exposition des arbres du Canada.

Il appert par le rapport du lieutenant-général des Etats-Unis déposé hier que l'effectif de l'armée américaine se compose de 2,154 officiers et de 24,735 soldats. Ce rapport constate de plus que le gouvernement américain a tenu plus d'hommes que d'habitude sur la frontière du Nord-Ouest Canadien pour empêcher Riel de recevoir des secours des Etats-Unis, où les sauvages du Montana se joindraient à ceux de la Saskatchewan.

LE MONDE ET LA VILLE

Les employés des scieries de MM. Bronson seront congédiés samedi. Il y avait peu de monde au marché hier, par suite du mauvais temps et de l'état pitoyable des chemins. Le foin se vendait de \$17 à \$18 la tonne.

MM. C. H. Gould, G. Hadrielle, H. Labelle, de Montréal, W. M. Stark et W. Oates, de Toronto, inspecteurs des farines pour la Puissance, ont eu une entrevue au Russell hier après-midi.

L'un des plus estimables habitants de la vallée de l'Ottawa vient de mourir en la personne de M. Robertson Lyon, décédé avant-hier à l'âge de 75 ans. Le défunt était frère de M. le juge Lyon, de cette ville.

On rapporte qu'un cas de variole s'est déclaré dans la famille d'un nommé Woodland, à Rochester-ville, la semaine dernière, sans que le bureau de santé ait été avisé du fait, les parents n'empêchant même pas leurs enfants de continuer à fréquenter l'école.

Tout ceci est d'une imprudence inqualifiable, et les autorités feraient bien de voir à ce que de tels abus ne se répètent pas.

AVIS SPECIAUX

On demande 30 files au magasin de chiffons, No. 257 rue Cumberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant. 16 Nov.—2 s.

Nouveau savon électrique "Van-horne," à 6 cts., chez N. A. Savard.

La neige vient de faire son apparition, et s'il vous faut une bonne voiture d'hiver, adressez-vous chez M. P. Boileau, No. 28 rue Clarence. Ce monsieur a en mains, à l'heure qu'il est, plusieurs jolies voitures d'hiver simples et doubles. M. Boileau prend aussi des commandes pour la manufacture de toutes sortes de voitures; les réparations sont également exécutées avec promptitude et à BON MARCHÉ dans ses ateliers. 3 nov 11

1000 lbs de bon beurre à cuisiner, à vendre chez N. A. Savard à 14 cts. la livre.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits.

Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jolis de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No. 30.

Si vous craignez de devenir constipé à cause de votre dyspepsie et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecerte, lesquels sont le plus sûr, rophylectique ou préventif de ces redoutables maladies. 30 cts la bouteille.

La Sprucine.—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce. En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Gara) Ottawa, 19 novembre. J. B. Masson, pour obtention de billets promissaires sous de faux prétextes, cause ajournée à demain. Chas. Lawrence, livres de \$1 d'amende, \$1 de frais. W. Briggs, ivresse, \$1 d'amende et \$1 de frais. Eliza Rochou, pour assaut sur sa fille, acquittée. Quatre barbiers, pour avoir travaillé le jour du Sabat, cause ajournée à une semaine.

Livres de Méditations pour le mois de Novembre

Le mois des Morts, Méditations pour le mois de Novembre, Horloge de la Passion, le Crucifix, le plus beau des livres, manuel de l'Heure Sainte, un Aide dans la Douleur, le Ciel Ouvert, Douleureuse Passion, l'Amour sur le Calvaire, l'Eucharistie Méditée, Année Spirituelle, Nourriture de l'Âme, Dévotion au Sacré-Cœur, Méditations pour tous les jours. Les ouvrages sont en vente chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. On le trouvera chez L. A. St. Louis, 1527 rue Notre-Dame. Il contient 80 pag's et ne se vend que 5 cts. En voici le sommaire: Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire—Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire—Fondation de messes—Lettres de France—La messe du missionnaire—Traité de l'Amour de Dieu par St. François de Sales—Les amis particuliers du bon Dieu—Lettres et petits traits concernant l'au-delà—Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Eugène Tétu, No. 83 rue Waller.

BESOINS DE M. WOODCOCK.

MES BESOINS sont légitimes. MES BESOINS sont nombreux. MES BESOINS sont urgents.

- 10 — Je désire vivement convertir mes marchandises en argent comptant.
20 — J'ai besoin de me créer une clientèle considérable et quotidienne.
30 — Je veux que chacun de ceux qui visiteront mon magasin reçoive une valeur de \$2.00 en nouvelles marchandises pour chaque dollar qu'ils auront versé à ma caisse, 39 rue Sparks.
40 — Les marchandises que je désire vendre comprennent toute espèce d'articles de fantaisie en laine, de dentelles, quelques chapeaux, etc. etc. Condition: argent comptant. Tout est vendu à un seul prix.

PERDU

Samedi soir, depuis le magasin de modes de Mlle McDonald jusqu'au No. 39 rue Murray, un portefeuille contenant une somme d'argent. La personne qui le remettra à ce bureau sera généreusement récompensée.

L'HIVER ! L'HIVER ! J. CÔTE, Importateur et manufacturier de

Chapeaux, Casques, Mitaines, Capots en Fourrures, Etc.

Des avantages extraordinaires sont actuellement offerts aux Dames qui désirent se procurer des BORDURES EN PEAUX DE DIVERSES ESPECES, MANTEAUX EN SOIE DOUBLES EN FOURRURE, COLLERETTES, ETC. 128, Rue Rideau

Chaussures pour Enfants D'ECOLE.

J'ai maintenant en mains un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché.

Pardessus en feutre, queues doublées et non-doublées. G. MURPHY. No. 536 côté ouest de la rue Sussex.

Faites l'essai de la VALE S.I.A. C'est la meilleure pomade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, 455 Rue Sussex

VACCINATION COMPULSOIRE

Avis est par le présent donné, que le Bureau de Santé local a décidé de mettre en force les clauses du chapitre 101 des Statuts révisés de la province d'Ontario, concernant la vaccination compulsive. Pour l'avantage du public, les médecins dont les noms suivent, nommés vaccinateurs publics par le Conseil Municipal, seront tous les jours, (les dimanches exceptés), à leur bureau respectif de 2 à 4 heures de l'après-midi, pour remplir les devoirs de leur charge.

POUR LA SECTION OUEST DE LA VILLE: M. le Dr B. Small, 538 rue Wellington. M. le Dr S. Wright, 80 rue Queen. M. le Dr A. Trudel, 380 rue Slater. POUR LA SECTION EST: M. le Dr Voligny, 122 rue Clarence. M. le Dr Powell, 199 rue Rideau. M. le Dr Hunter, 144 rue York. A. ROBILLARD, Officier de santé.

Le STOCK de BANQUEROUTE

L. L. A. Crison, Acheté à 47 1/2 cents dans la piastre.

Grande Vente de Déménagement.

Chaque piastre en valeur du dit stock doit être réalisée avant le 25 NOVEMBRE. Date à laquelle il va nous falloir remettre le magasin à ses propriétaires. D'immenses transactions vont donc s'accomplir. Venez de suite, et profitez de cette grande vente de

BONNES MARCHANDISES.

Unique par les avantages qu'elle offre à l'acheteur. Etails à Robes, Soies, Etouffes de Laine, Couvertes, Articles de Modes, Draps, etc.

A. BLAIS, NO. 332 RUE WELLINGTON.

FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, or et cuivre solides; on plaque aussi des garnitures d'attelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bus, etc. On répare et on plaque avec les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs. Les ordres sont remplis avec promptitude. Fabrique et Bureau, 79 rue Bank. E. BAZIRE et E. ALLAIRE, 19 Oct. 1885—3m Propriétaires.

Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX.

JULES HAEMERS, Elève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano au Collège d'Ottawa. Prix modérés pour commençants. 13 octobre 1885—la.



CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, (pour le Bureau des Impressions, &c.), portant la suscription "Soumission pour Sacs de Malle" seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885, pour la fourniture, au Département des Postes du Canada, des sacs dont il aura besoin de temps en temps pour le Service Postal du Dominion.

Des Échantillons des Sacs, qui devront être fournis, peuvent être vus aux Bureaux de Poste à Hamilton, N. E., St. Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes à Ottawa. Les Sacs qui seront fournis devront, tant qu'au matériel et à la confection, être semblables aux échantillons, et être délivrés de temps en temps au fur et à mesure qu'ils seront requis à Ottawa.

Le contrat, s'il est rempli d'une manière satisfaisante, continuera pour un terme de quatre années, pourvu toutefois que le travail et le matériel employé soient à la satisfaction du Maître Général des Postes.

Chaque soumission devra spécifier le prix demandé par sac dans les formes et espèces prescrites par la formule de soumission, et être accompagnée de la signature de deux personnes responsables, promettant que dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment exécuté par la partie soumissionnaire pour le prix demandé, et promettant aussi d'être responsables avec le contracteur, dans la somme de deux mille piastres pour la due exécution du contrat.

On pourra se procurer des formules imprimées, de soumissions et de cautionnements, aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, ou au Département des Postes, à Ottawa.

Le dépôt de la soumission ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885

N.B.—La date pour la réception des Soumissions pour Fourniture de Sacs de Malle a été prolongée d'un mois (jusqu'à midi de Mercredi le 2 Décembre, 1885), certains changements ayant été faits dans la formule de proposition. On pourra se procurer la formule amendée aux bureaux de poste suivants:—Halifax, N. E., St. Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Hamilton, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes, à Ottawa. WILLIAM WHITE, Secrétaire. Département des Postes, Canada, Ottawa, 24 Octobre 1885.